ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 62939

Texte de la question

M Dominique Dupilet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la question du nombre des eleves par classe a l'ecole maternelle. Il lui demande s'il ne juge pas opportun de reconsiderer l'une des revendications des syndicats d'enseignement visant a ramener d'eleves par classe a trente. Cette mesure irait ainsi en droite ligne avec la mise en oeuvre du projet de pedagogie personnalisee.

Texte de la réponse

Reponse. - D'une facon generale, alors que la scolarisation en maternelle s'est developpee de facon sensible ces dernieres annees, le nombre moyen d'eleves par classes a diminue regulierement : en 1983 les classes maternelles accueillaient en moyenne pres de vingt-neuf eleves, en 1991 le taux constate est de 27,5 Pour repondre a la demande des familles, de nombreuses classes ont en effet ete ouvertes, ce qui permet d'ameliorer les conditions d'accueil. Certes, il existe encore des classes aux effectifs relativement eleves, mais leur nombre est en diminution : en 1983, 24,2 p 100 des classes maternelles comptaient plus de trente eleves, il y en a moins de 15 p 100 aujourd'hui. Quant au nombre maximum d'eleves que peut accueillir une classe maternelle, il est difficile de l'estimer, tant les situations locales peuvent etre differentes les unes des autres. Aussi n'existe-t-il pas de normes nationales. Il appartient aux autorites academiques d'apprecier, en fonction des conditions locales. les effectifs au-dela desquels l'accueil ne pourrait plus etre effectue dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : M. Dupilet Dominique
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62939
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4774